

Manfred PETERS

Docteur en Philosophie et Lettres
Professeur d'Université



B - 5300 Seilles (Andenne)

Rue de la Ferme Romaine, 3
Tél : (085) 82 53 29

Le 9 avril 1991

Au Collège des Bourgmestre et
Echevins de la Ville d'Andenne

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Votre lettre du 29 mars (réf. CE/FW/281/91)
m'est bien parvenue et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de confirmer la réunion du 19 avril
qui ne fait nullement double emploi avec la réunion publique
du 15 avril et qui a été annoncée avant celle-ci. Plusieurs
mandataires communaux et journalistes ont, d'ores et déjà, annoncé
leur participation. J'espère qu'au moins certains membres du
Collège echevinal pourront se libérer.

Je profite de cette occasion pour parler d'une
attaque ad hominem que j'ai subie, à plusieurs reprises, de la
part de mandataires communaux andennais: mes arguments ne
seraient pas valables parce que je ne serais que "professeur de
langues" (Bulletin communal), "connu seulement à Andenne" (le
bourgmestre à l'émission de Canal C) et "pas scientifique"
(le bourgmestre à la réunion de Wanze).

Ignorez-vous qu'il existe des sciences humaines
(qui regroupent, notamment, les différentes disciplines de
philosophie et lettres, le droit et les sciences économiques)?
Vos remarques et insinuations m'obligent à être précis en ce
qui me concerne: je suis professeur ordinaire de linguistique
générale et de linguistique allemande. J'ai publié deux livres
et des dizaines d'articles scientifiques dans des revues spéciali-
sées de plusieurs pays européens et d'outre-mer, et je suis
directeur d'un projet de recherche interdisciplinaire intitulé
"Compétence langagière, école et société en crise". Récemment
encore, le W.C.R.P. m'a invité à Londres pour donner, dans le
cadre d'un congrès mondial, la conférence initiale sur "Language
as a means of oppression" (le langage comme moyen d'oppression),
et l'Université de Corse m'a fait venir, en tant qu'expert
étranger, à la soutenance d'un doctorat sur l'analyse critique
du discours politique corse. C'est dire que je suis particulièrement
bien placé pour étudier, de manière scientifique, les manipula-
tions systématiques que subit, depuis de nombreux mois, la
population andennaise de la part des autorités.

En ma qualité de président de l'Université de Paix
et de délégué général de l'Organisation Européenne pour les
Droits de l'Homme et pour ses Libertés Fondamentales, j'ai éga-
lement pu acquérir quelque expérience dans le domaine de
l'analyse du discours et des grands problèmes (y compris l'envi-
ronnement) de nos sociétés modernes.

.../...

Permettez-moi de revenir sur la demande exprimée dans ma lettre du 5 mars 1991. Etant donné que la plupart des habitants travaillent et ne peuvent donc pas se libérer durant les heures de service, le Comité de Défense d'Andenne demande au moins une photocopie de la notice d'incidence (moins de 30 pages) qui comprend les éléments principaux du dossier. Nous la diffuserons largement, de sorte que tous les Andennais et toutes les Andennaises qui le désirent puissent s'informer, quitte à consulter le dossier complet s'ils le jugent nécessaire.

Comme je l'ai déjà souligné dans une lettre précédente, le Comité de Défense d'Andenne ne lutte pas contre un homme politique ou un parti mais contre un projet néfaste, en l'occurrence l'incinérateur, et contre une politique de l'environnement scandaleuse (pollution non maîtrisée et passée sous silence, extension des carrières au mépris des riverains etc.) qui oblige les habitants à se battre contre les mandataires qui sont censés défendre leurs intérêts.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manfred Peters
Président du Comité de
Défense d'Andenne